

Toulouse le 03/12/2018

A Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse

Objet : Préavis de grève.

Madame la Rectrice,

Le syndicat SUD Éducation 31-65 dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, **un préavis de grève courant du mardi 4 décembre au vendredi 21 décembre 2018 couvrant l'ensemble des personnels du premier et second degré de l'académie de Toulouse travaillant dans l'éducation nationale titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé** qui se mobiliseront :

- **Contre la réforme du lycée et du bac**, véritables outils de sélection et de tri social.
- **Contre Parcoursup et la sélection à l'Université**, contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers
- **Contre les suppressions de postes** annoncées dans l'Education Nationale
- **pour l'attribution de moyens** humains, pédagogiques et éducatifs indispensables à la réussite de tous les élèves de l'école au lycée.
- **en soutien aux lycéen-ne-s mobilisés** et victimes de répression policière.

Nous continuons de rappeler à l'administration la situation dans laquelle se trouvent les établissements scolaires en terme de dysfonctionnements créés par le manque de remplaçant-es, l'absence de personnels médico-sociaux, la disparition des classes spécialisées, la situation déplorable des conditions de travail des collègues qui subissent ce saccage de l'éducation nationale.

Afin qu'aucune ambiguïté ne permette de faire pression sur les personnels grévistes, notamment les précaires, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir en aviser toutes les directions de personnels concernées dans toute l'académie.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public d'éducation.

Dominique BURLLOT
co-secrétaire départementale de SUD Education 31

